



**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DE L'UNIVERSITE CONFEDERALE LEONARD DE VINCI**

**Réunion du 8 janvier 2020**

**Membres présents au conseil d'administration.**

**Président :** Loïc Vaillant

**Collège n°1 :**

Procuration : Serge Verdeyme

Excusée : Christine Fernandez

Absents : Marc Bellenoue - Laurent Brizzi - Céline Meslier

**Collège n°2 :** Antoine Godbert – Nicolas Genre

Excusée : Mariannig Hall

Absents : Emmanuelle Auras - Eric Esperet

**Collège n° 3 :**

Absents : Gérard Blanchard - Frédéric Chapuis - Catherine de Colbert - Christine Denis - Gilles Lasplacettes - Michel Reverchon-Billot

**Collège n° 4 :**

Procurations : Martine Garcia

Excusé : Pascal Carato

Absents : Fabien Archambault - Laure Favot-Laforge - Philippe Lagrange - Valérie Legros - Myriam Marcil François Seguin - Christophe Sicot

**Collège n° 5 :** Philippe Brissonnet - Anne Tranoy - Frédéric Stuebner

Absents : Jean-Claude Ben - Sandrine Chevailler - Valérie Magliulo

**Collège n° 6 :**

Absents : Jérémie Colomes - Pierrick Gautier – Mathieu Manceau- Félix Jamalian - Marion Sarrazin

**Personnes invitées présentes :**

Madame Marie Gac, contrôleuse budgétaire et légalité auprès du Recteur de l'académie de Poitiers ; Sylvette Vézien, agent comptable ; Gilbert Hénaff, vice-président de la ComUE ; Christophe Chasseguet Délégué général de la ComUE.

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1- *Approbation du budget initial 2020 (pour vote)*
- 2- *Informations diverses*

*Nombre de membres constituant le conseil : 38*

*Quorum : aucun*

*Présents : 6*

*Procurations : 2*

**1. Approbation du budget initial 2020**

Le président rappelle que le quorum physique nécessaire pour l'approbation du budget initial 2020 n'ayant pas été réuni lors du Conseil d'administration du 18 décembre 2019, cette séance se tient sans condition de quorum.

Il précise également que le budget initial 2020 (rapport de l'ordonnateur + tableaux GBCP) avait reçu un avis favorable unanime des membres présents lors du Conseil d'administration du 18 décembre, sauf le tableau GBCP n°1, portant sur les effectifs de la ComUE, qui avait recueilli un simple avis majoritaire et une abstention.

Monsieur le président expose tout d'abord la structure générale du budget qui s'élève en 2020 à 1 807 000 € et peut se synthétiser ainsi :

## DEPENSES

Dépenses liées à la ComUE 210 500 €
Dépenses liées à la formation des doctorants 253 500 €
Dépenses liées à l'Agence Aliénor Transfert 1 000 000 €
Investissements 343 000 €

## RECETTES

Cotisation des membres et partenaires 78 000 €
Subventions liées aux activités 268 960 €
Subvention d'équilibre des membres 117 040 €
Recettes liées à l'Agence Aliénor Transfert 1 000 000 €
Autofinancement 16 000 €
Prélèvement sur fond de roulement 327 000 €

Le président présente ensuite la note de l'ordonnateur (en pièce jointe du présent compte-rendu) qui porte successivement sur les emplois, la section de fonctionnement et la section d'investissement, et Mme Sylvette Vezien, agent comptable de la ComUE présente les tableaux en format GBCP.

En ce qui concerne la méthodologie de préparation du budget initial, le président rappelle tout d'abord que nous avons reçu la notification officielle de subvention pour charge de service public 2020, soit 200 k€. Il indique également que le budget est établi en se fondant sur les charges prévisibles et les recettes certaines. Ensuite, l'équilibre entre dépenses et recettes est assuré par les subventions des établissements membres de la ComUE, répartis selon le nombre de leurs étudiants respectifs et le montant de leurs subventions pour charges de service public.

Concernant le budget fléché Agence Aliénor Transfert, le président rappelle qu'il s'agit d'un budget strictement dédié aux opérations de valorisation et de transfert qui ne peut être affecté par aucune autre opération. Si officiellement l'Agence Aliénor a débuté son action le 1<sup>er</sup> octobre 2019, l'ensemble des dépenses et des recettes seront réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2020, soit 1M€. Au terme de la première année de fonctionnement, le SGPI pourrait attribuer à ce projet 2 à 4 M€ supplémentaires pour une à 2 nouvelles années d'expérimentation.

A l'occasion de la présentation du tableau GBCP n°1 portant sur les emplois de la ComUE, M. Vaillant rappelle que la ComUE ne dispose plus que de 22 supports de postes depuis la décision de la DGESIP transmise le 7 octobre 2019.

Mme Vezien présente le budget de la ComUE en format GBCP et précise certains points particuliers.

Avant de passer au vote, M. Brissonnet et M. Stoebner rappellent leur irritation quant à la décision prise par la DGESIP de réduire autoritairement le plafond d'emploi dévolu à la ComUE et s'inquiètent des conséquences pour les agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide d'approuver à l'unanimité le rapport de l'ordonnateur et les tableaux 1, 2, 4, et 6 du budget initial 2020 présentés au format GBCP.

## **2. Questions diverses**

Le prochain Conseil d'administration se déroulera le 17 février 2020 de 10h à 12h, à Limoges.